

# District Saône et Loire de Football



## Siège social :

57 rue Jean BOUVERI - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

Tél. : 03.85.67.90.90

## Établissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

Tél. : 03.85.93.07.24

## DEPARTEMENT TECHNIQUE ET JEUNES

PV n°17 du 2 avril 2019

**Présents :** MM. BRAY / BOUCHER / BERNARD / THIBERT / CHAMBON / PARRIAUD

**Assistent :** Mme MELICQUE / MM. FRACHET / MELICQUE

### COURRIERS

**Club G.J.B.S, courriel du 01/04/2019** ayant pour objet une erreur concernant le terrain de leur U13.  
Le nécessaire a été fait.

**Club BLANZY FOOT, courriel du 01/04/2019** ayant pour objet la date du prochain tour de Coupe U15.  
Prochain tour de Coupe U15 le 04/05/2019 (1/2 finale)

**Club JO CREUSOT, courriel du 27/03/2019** ayant pour objet la candidature pour accueillir la finale du Festival U11 SPORT COMM.

Pris note. La commission entérinera le site d'accueil à la prochaine réunion.

**Club MERVANS, courriel du 24/03/2019** ayant pour objet la rencontre contre SENNECEY LE GRAND.  
La commission rappelle la nécessité de poser une réserve et de la confirmer sur la feuille de match.

### FOOT ANIMATION

**U13 forfait déclaré de SGPB 2 pour la finale du Festival DTJ U13.**

Qualification de SORNAY 2.

Transmis en Commission Compétitions pour suite à donner.

**Réserve sur la rencontre HL2S 3 – JS MACONNAISE 2 D3A du 30/03/2019**

Au vu du nombre insuffisant de licenciés, la commission demande le retrait des équipes U13 B et U11.

Transmet en Commission Compétitions pour suite à donner.

**Festival U11**

Suite à une erreur administrative, le DTJ annule le résultat du Festival DTJ U11 et reprogramme le plateau le 27/04/2019 à Louhans.

**Suivi plateau U7 : transmis en Commission Compétition pour suite à donner**

**Plateau n°5 du 9 mars 2019 :**

Annulation plateau sans avertir le District : DIGOIN FCA

Clubs Absents prévenu : REVERMONTAISE / GJBS

Clubs Absents sans avertir : JONCY / DEMIGNY

**Plateau n°6 du 16 mars 2019 :**

Non-retour de la feuille de plateau : ST REMY / CUISEAUX

Clubs Absents prévenu : ANTULLY / ORION

Clubs Absent sans avertir : DEMIGNY / JONCY / CIRY / DIGOIN DFCA

**Suivi plateau U9 : transmis en Commission Compétition pour suite à donner**

**Plateau n°5 du 9 mars 2019 :**

Non-retour de la feuille de plateau : PARAY / ST MARTIN SENOZAN / CHANES

Annulation plateau sans avertir le District : CUISEAUX CHAMPAGNAT

Clubs Absents prévenu : ANTULLY / VENDENESSE S/A / DUN SORNIN

Clubs Absents sans avertir : MONTCEAU / USBG / GUEUGNON

**Plateau n°6 du 16 mars 2019 :**

Non-retour de la feuille de plateau : JONCY / CHATENROY / SEVREY

Clubs Absents prévenu : ANTULLY

**SECTION – SELECTION DETECTION**

**Le D.T.J félicite les 8 joueurs de Saône et Loire retenu pour le stage U13 REGIONAL les 15 et 17 avril à DIJON**

**STAGE RÉGIONAL U13  
15 au 17 avril 2019 - DIJON**

<b>Joueurs retenus</b>			
	<b>Noms</b>	<b>Prénoms</b>	<b>Clubs</b>
1	BONIN	AARON	FC CHALON
2	GAUTHIER	BASILE	FC CHALON
3	OTMANI	MARWAN	FC CHALON
4	ROY	LILIAN	FC MONTCEAU
5	VAUDIOT	CLEMENT	FC MONTCEAU
6	AGGABI	WALID	UF MACON
7	CARRIERE	SACHA	UF MACON
8	CHAILLOUX	LOIS	UF MACON

**RAPPEL**

Le DTJ effectuera des contrôles aléatoires sur les plateaux (membres du DTJ missionnés) mais également sur les retours des documents administratifs pour les catégories U7 U9 U11.

**RAPPEL : un pratiquant = une licence**

## **COUPES U15 – U18**

Voir annexe.

## **PROCHAINE D.T.J.**

Sur convocation.

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 et 190 Règlements Généraux de la F.F.F.*

*L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.*